



COMPTES-RENDUS DES ATELIERS THÉMATIQUES

JUIN 2010 - PHASE DE DIAGNOSTIC

AGENDA 21

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS AUBENAS VALS

ATELIER N° 4 « ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE »

**Animateur des ateliers thématiques
et rédaction des comptes-rendus :**

Charlotte ASTIER, ACS MTE

Peggy NOUVEL, ACS MTE

Ateliers thématiques : 16 et 17 juin 2010

Communauté de Communes Pays d'Aubenas Vals (CCPAV)

Référent pour l'Agenda 21 :

Valérie Chanéac

04.75.94.61.12

eco.ccpav@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Introduction	3
Axe de travail n° 4 : Environnement et cadre de vie	5
<i>Protection de l'environnement et valorisation du patrimoine naturel et bâti</i>	5
1.1.1 Environnement et cadre de vie - Points forts vus par les participants	5
1.1.2 Environnement et cadre de vie – Points faibles vus par les participants	7
1.1.3 Environnement et cadre de vie – Synthèse des enjeux vus par les participants	9
Conclusion	11

Introduction

Dans le cadre de la démarche d'Agenda 21 de la Communauté de communes du Pays Aubenas Vals (CCPAV), le bureau d'étude ACS MTE mène actuellement un diagnostic partagé. Les ateliers thématiques en constituent une étape.

La première phase de ce diagnostic a été réalisée avec les services de la CCPAV et les élus en recouvrant les grands thèmes du développement durable (environnement et cadre de vie / équilibre territorial et aménagement du territoire / développement économique / équité sociale et culturelle / gouvernance et participation citoyenne). Sur la base d'entretiens et d'une large collecte de données, le bureau d'étude ACS MTE a établi une synthèse et proposé quatre axes de travail transversaux :

1. Axe de travail n°1 : Equilibre territorial et aménagement du territoire
2. Axe de travail n°2 : Politiques sociales et culturelles
3. Axe de travail n°3 : Développement économique et création de richesses locales
4. Axe de travail n°4 : Environnement et cadre de vie

Les axes de travail et la démarche de l'Agenda 21 de la CCPAV ont été présentés lors d'une réunion publique : le **jeudi 25 mars 2010**. A la suite de cette restitution, quatre ateliers thématiques reprenant les intitulés des axes de travail ont été ouverts à la participation des habitants ou des personnes ayant un lien avec le territoire de la CCPAV.

Animés par les consultants du bureau d'étude ACS MTE, les ateliers se sont déroulés **les mercredi 16 et jeudi 17 juin 2010** et ont réuni au total 43 personnes.

Mercredi 16 juin 2010 - de 18h à 20h :

- Axe de travail n°1 : Politiques sociales et culturelles - **8 participants**
- Axe de travail n°2 : Equilibre territorial et aménagement du territoire - **13 participants**

Jeudi 17 juin 2010 - de 18h à 20h :

- Axe de travail n°3 : Développement économique et création de richesses locales - **11 participants**
- Axe de travail n°4 : Environnement et cadre de vie - **11 participants**

Les participants volontaires ont été invités à s'exprimer sur les thématiques proposées en trois étapes.

- Un premier tour de table a permis de recenser les mots et les éléments que la thématique évoquait aux participants.
- Dans un second temps, les éléments ont été regroupés en sous thématiques, débattus et précisés afin d'être qualifiés selon une notion de point fort ou de point faible pour la CCPAV. Des

nuances et des désaccords apparaissent dans cette partie et sont retranscrits dans les comptes-rendus.

- La dernière étape consiste à synthétiser les débats autour des sous-thématiques pour formaliser des enjeux et donner l'opportunité aux participants d'évoquer quelques pistes d'actions.

Le présent compte-rendu, structuré autour des quatre axes de travail proposés, reprend le plus fidèlement possible les éléments les plus significatifs de chacun des ateliers afin d'en permettre une diffusion globale.

Mise en garde : Ce document apporte une synthèse des ateliers thématiques, les informations qu'il contient émanent des participants aux ateliers et n'ont pas fait l'objet de vérifications ou de commentaires ni de la part du bureau d'étude, ni de la part des services de la CCPAV.

Axe de travail n° 4 : Environnement et cadre de vie

Protection de l'environnement et valorisation du patrimoine naturel et bâti

Une soixantaine de mots clés a été recensée au moment du tour de table. Nature, terres agricoles, urbanisation, bétonnage, étalement urbain, pollutions industrielles, panneaux publicitaires et pollution visuelle, entrée de ville, architecture, patrimoine bâti, gaspillage de l'eau, forages, pollutions industrielles, risques majeurs, récupération de l'eau de pluie, protection de l'eau, bords de rivières, décharges sauvages, travaux, biodiversité, paysages, dispositifs de protection, richesses naturelles, pollution lumineuse, enseignes lumineuses, habitat, alimentation (consommation et production) locale et biologique, voies vertes, voies douces, agriculture, désherbants, piétons, cyclistes, air, assainissement, pollutions sonores, transports en commun, économies d'énergies, participation sont autant de mots clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « Environnement et cadre de vie » pour les participants.

Ces mots ont été reformulés et regroupés en 8 sous-thématiques : **l'agriculture** ; les **pollutions** (industrielle, sonore, visuelle, lumineuse, de l'air) ; les **déchets** ; le **paysage naturel et agricole** ; le **patrimoine bâti** ; les **ressources naturelles** (bois, eau, énergie) ; **l'urbanisme** ; les **déplacements** ; la **sensibilisation - éducation - citoyenneté** ; la **gouvernance**.

Ils ont été classés en forces et faiblesses par les participants à l'atelier.

1.1.1 Environnement et cadre de vie - Points forts vus par les participants

Points forts	Avec quelques nuances
+ Agriculture (activité et paysages) <ul style="list-style-type: none">• Richesse du paysage agricole• Agriculture diversifiée - Potentiel pour une alimentation locale	>Mais, il s'agit d'une agriculture conventionnelle : usage de pesticides, désherbants etc. >L'agriculture de qualité (bio) demeure largement insuffisante et chère
+ Pollutions (Air, eau potable) <ul style="list-style-type: none">• Qualité de l'air bonne (environnement rural et naturel)• Eau potable de bonne qualité (pas de nitrates)- eaux de sources	>Mais manque d'information et connaissance insuffisante de la qualité de l'air (ou du moins pas de visibilité sur cette information)
+ Richesse du patrimoine naturel et paysager <ul style="list-style-type: none">• Perspectives/Vues• Diversité des paysages• Chemins ruraux - Calades• Riche potentiel touristique et de loisir pour les habitants• Point d'eau naturel (Ardèche toutefois risquée)	> Mais potentiel menacé par différents risques : l'étalement urbain et le mitage ; la déforestation ; la disparition des terres arables ; la prolifération des campings Ces diverses menaces pèsent sur l'ensemble de ces atouts naturels et paysagers Ex : disparition des corridors naturels (animaux) >Pas assez de forêts naturelles sauvages >Les réseaux/parcs/dispositifs de protection ne sont pas toujours respectés : Natura 2000

Points forts (suite)	Avec quelques nuances
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité de la faune et de la flore (biodiversité) • Importance des forêts (atout du territoire) : milieu propice à la biodiversité • Parc Naturel Régional (PNR) • Secteurs concernés par le réseau Natura 2000 	<p>(Zone de tirs de Jastres) >Ces dispositifs ne sont pas assez contraignants</p> <p>>Ce maillage de chemins ruraux est fortement menacé par l'urbanisation, l'absence d'entretien ou des aménagements inadaptés (goudronnage)</p> <p>>Mais un tourisme de masse qui tend à dégrader ces éléments naturels et paysagers</p>
<p>+ Ressources naturelles <i>En termes de valorisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Potentiel de valorisation de la ressource bois (projets en cours, chaufferie) = encourageant • Potentiel de valorisation de l'énergie hydraulique : Réseau dense de cours d'eau • Potentiel de valorisation de la ressource en eau du fait de la quantité d'eau de pluie (récupération) <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <ul style="list-style-type: none"> • Des initiatives individuelles en matière de collecte des eaux de pluie et usées 	<p><i>En termes de préservation :</i></p> <p>>L'eau des nappes phréatiques reste exposée à des prélèvements illégaux (pompage sauvage, forages)</p> <p>>Gaspiillage de la ressource en période de sécheresse : arrosages ; piscines individuelles</p> <p>>Il manque une piscine collective qui pourrait éviter le développement des piscines individuelles</p> <p>>Absence de police de la nature, « police verte »</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>> Absence de dispositif incitatif aux initiatives individuelles en matière de collecte des eaux de pluies, d'énergies renouvelables etc.</p>
<p>+ Transports alternatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transports en commun : Réseaux étendu ; desserte améliorée • Covoiturage : initiatives individuelles « écovoiturons » (CG) 	<hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>>Pas de navettes</p> <p>>Horaires de transports en commun à améliorer</p> <p>>Pas de réseau ferré</p> <p>>Pas de pistes cyclables</p> <p>>Pas de voies douces et vertes (réflexion en cours)- Manque de visibilité de ce projet</p>

1.1.2 Environnement et cadre de vie -

Points faibles vus par les participants

Points faibles	<i>Avec quelques nuances</i>
<p>- Pollutions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eaux de surface : Elles sont exposées aux risques/menaces de pollution : urbanisation - assainissement - lessivages des eaux pluviales, ruissellements polluants ; pollutions humaines (incivilités) ; prélèvements ; agriculture (usage de désherbants) • Pollutions visuelles : panneaux publicitaires grands et nombreux; architecture des entreprises pas intégrées (décharges) ; manque de qualité esthétique de l'entrée de ville (Aubenas) ; faible qualité esthétique de la signalétique (mobilier urbain) • Pollutions sonores : liées aux travaux ; au trafic routier ; aux zones de tirs (Balle trap de Jastres) ; cross ; quad • Pollution lumineuse : aussi bien dans le domaine privé que public; usage abusif et exagéré de l'éclairage public en période de fêtes (Noël) 	<p>>Mais un cadre environnemental propice à la sérénité (calme naturel) (potentiel)</p>
<p>- Déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décharges sauvages (incivilités) • Volume de déchets produits encore élevé • Tri sélectif peu effectif chez les particuliers 	<p>>Toutefois, mise en place du tri sélectif ; existence d'une déchetterie ; diminution générale du tonnage d'ordures ménagères (OM)</p>
<p>- Patrimoine bâti -Habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitat ancien en voie de dégradation • Habitat neuf pas intégré: manque d'unité architecturale ; hétéroclite ; style néo-provençal ; irrespectueux du style local • Un patrimoine menacé : Terrasses agricoles 	<p>>De nombreux potentiels : bâti rural ; terrasses agricoles</p>
<p>Points faibles (suite)</p>	<p><i>Avec quelques nuances</i></p>

<p>- Sensibilisation/Information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation insuffisante, notamment celle destinée aux adultes et perte d'intérêt des adolescents, entre autres sur le tri des déchets (fausses idées) • Manque d'informations/ Méconnaissance <ul style="list-style-type: none"> - de la richesse /qualité du patrimoine - de la qualité de l'air (ou du moins pas visibilité sur cette information) - des risques nucléaires - du potentiel de ressources naturelles et des impacts positifs et négatifs d'une éventuelle exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> >Bonne sensibilisation aux scolaires >Sensibilisation à l'environnement (randonneurs) >Incitations au compostage
<p>- Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation / dispositifs (nationaux, régionaux etc.) pas respectés, sur le plan de : <ul style="list-style-type: none"> -la publicité -la pollution -le forage -la pêche(?) -la chasse(?) • Manque de cohérence entre les dispositifs, de la part des communes, CCPAV, des entreprises privées (Acteurs publics et privés) Ex : Des interventions inadaptées avec les dispositifs de protection PNR et Natura 2000 (Travaux, zone de tir etc.) 	

1.1.3 Environnement et cadre de vie -

Synthèse des enjeux vus par les participants

A la suite de chaque moment de débat par sous-thématique, les participants ont été invités à formuler des enjeux pour le territoire communal. Ils ont été résumés dans un temps de conclusion de l'atelier. Ces enjeux sont suivis de quelques pistes d'actions évoquées lors de cette réflexion.

Transports / déplacements :

- **Poursuivre le développement des déplacements doux et alternatifs**
 - Informer et consulter la population sur les projets de voie douce, et voie verte
 - Développer le covoiturage à l'échelle de la CCPAV
 - Adapter les horaires des transports

Biodiversité

- **Restaurer la biodiversité**
 - Faire respecter les dispositifs de protection
- **Mettre en cohérence et harmoniser les dispositifs de protection « vers le haut »**
 - Veiller à l'intégration des réglementations et lois nationales et régionales par les niveaux inférieurs (territoire intercommunal, communes)
 - Harmoniser les actions entreprises aux différentes échelles et par les différents niveaux d'acteurs
 - Ex : Développer une politique de lutte biologique partagée et mise en place par l'ensemble des services espaces verts des communes de la CCPAV

Paysages

- **Préserver et mettre en valeur les éléments du paysage naturel, agricole et architectural**
 - Maîtriser le foncier et limiter l'urbanisation
 - Développer un tourisme raisonné et de qualité pour réduire le tourisme de masse
 - Pérenniser les itinéraires de chemins ruraux (calades) : Entretien sans aménagement urbain (goudronnage)
 - Sauvegarder les cultures en terrasses comme élément de patrimoine rural paysager
 - Préserver le patrimoine bâti rural ancien par des actions de réhabilitation **ou en** développant des éco-hameaux
 - Rétablir une architecture locale (rendre les règlements d'urbanisme plus contraignants)

Pollutions/nuisances

- **Renforcer le respect de la réglementation contre les pollutions sonores, visuelles, l'étalement urbain**
 - Mettre en place un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) permettant de fixer les limites d'un urbanisme plus raisonné
 - Mettre en place des dispositifs de sanction face aux incivilités et manques de rigueur (sanctions financières)
 - Sensibiliser les forces de l'ordre aux problématiques environnementales (nuisances, pollutions, urbanisme etc.)

Déchets

- **Améliorer la gestion des déchets**
 - Mettre en place un système de consignation des bouteilles en verre (Ex : Allemagne)

Ressources naturelles

- **Mettre en place une gestion plus raisonnée des ressources naturelles**
 - Veiller à une consommation énergétique plus économe notamment en ce qui concerne l'éclairage public
 - Favoriser une gestion plus économe de l'eau
 - Construire une piscine collective afin d'éviter le développement des piscines individuelles

- **Mettre à profit les ressources naturelles locales à travers une exploitation raisonnée et réfléchie de ces ressources**
 - Mener une vraie réflexion sur l'intérêt et les impacts positifs et négatifs de l'exploitation des ressources naturelles : Bois/ eau/ soleil :
 - Envisager l'exploitation raisonnée du bois
 - Envisager le développer du photovoltaïque
 - Envisager le développement de l'énergie hydraulique

Agriculture

- **Développer l'agriculture biologique, de proximité et économiquement accessible**
 - Mettre en place/ Développer des dispositifs d'aides à l'installation

Sensibilisation au développement durable et à l'environnement

- **Améliorer la sensibilisation à l'environnement : Développer une information complète et diffuse ainsi qu'une sensibilisation sur tous les aspects environnementaux :**
 - Améliorer la diffusion de l'information et de la sensibilisation
 - Mettre à la connaissance de tous les problématiques environnementales du territoire
 - Sensibiliser les citoyens sur les pratiques de développement durable
 - Mieux informer sur le tri des déchets en répondant aux *a priori* de la population (impacts du non tri)
 - Améliorer la connaissance/surveillance de la qualité de l'environnement (eau, air)

Conclusion

Les comptes-rendus reprennent le plus fidèlement possible ce qui a pu se dire lors des ateliers thématiques. Les éléments apportés par les participants n'engagent ni la CCPAV ni le bureau d'étude. Ils permettent avant tout de rendre compte d'un ressenti de la population.

Certains éléments ont été récurrents lors des ateliers. L'environnement naturel, mais surtout le caractère rural et agricole du territoire sont perçus comme de réels potentiels à mettre en valeur et pourtant pressentis comme des éléments identitaires menacés. L'urbanisation est l'une des causes pointées de menace de ces atouts aussi bien en matière de dévalorisation du patrimoine bâti qu'en termes de manque de maîtrise foncière. A été souligné également le manque d'attractivité et de qualité urbaine de certains secteurs tels que les entrées de ville.

Les ateliers mettent aussi en avant la question du développement économique et de l'emploi : L'enclavement territorial est en effet identifié comme une faiblesse pour l'un et l'autre. La fuite des jeunes actifs est expliquée à la fois par une offre d'emploi pas adaptée et peu pérenne et le manque d'offre de formation post-bac. Cela dit, les participants se sont exprimés sur les potentiels du territoire et y identifient des opportunités de développement de niches, en matière énergétique aussi bien qu'agricole et touristique, dans un sens de valorisation du local (produits, activités, emploi etc.).

Ont été soulevés également les problèmes de gouvernance et de communication, liés au manque de synergie entre les différents acteurs, à la faible visibilité des actions de la CCPAV, aux déficits d'information et de sensibilisation sur les actions de la CCPAV aussi bien qu'en matière de développement durable.

Les éléments recueillis au cours des ateliers thématiques sont une source d'informations qualitatives et précieuses qui viendront compléter le diagnostic technique de développement durable de la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals.

Les comptes-rendus des ateliers thématiques, les résultats de l'enquête d'opinion ainsi que le travail préalable d'entretiens et de collecte de données permettront la construction du diagnostic partagé, première phase de la démarche d'Agenda 21 de la CCPAV.

Les ateliers thématiques seront de nouveau réunis durant la phase de propositions d'actions pour le plan d'actions de l'Agenda 21 de la CCPAV.